Plan local d'Urbanisme
Zonage

PLU approuvé le 03/07/2019
Modifié par délibération du conseil municipal du 26/06/2025

Zonage du PLU

Zone d'équipement
- UL1
- UL2
- UL3
- UL4

Zone d'activitée
- UCLb
- UCLa
- UCL

Zone d'habitat
- UA
- UAp
- UG
- UH
- UHa
- UGp
- UGa

Zone mixte
- UB

Zone naturelle
- N
- Na
- Nb
- No

Zone agricole
- A
- Aa
- Ax

Zone à urbaniser
- AU-UG
- AUa
- AU
- 2AU
- 2AUa

Légende

Prescription linéaire
- Voies, chemins piétons à conserver ou à créer

Prescription ponctuelle
- Patrimoine bâti à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural

Prescription surfacique
- Elément paysager à protéger
- Espace boisé classé
- Emplacement réservé
- Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation

Limitations particulières d'implantation des constructions (margede

Information surfacique
- Zone d'aménagement concerté (R123-13 2)

Habillage
- Limite commune
- Bâtiments durs
- Bâtiments légers
- Parcellaire

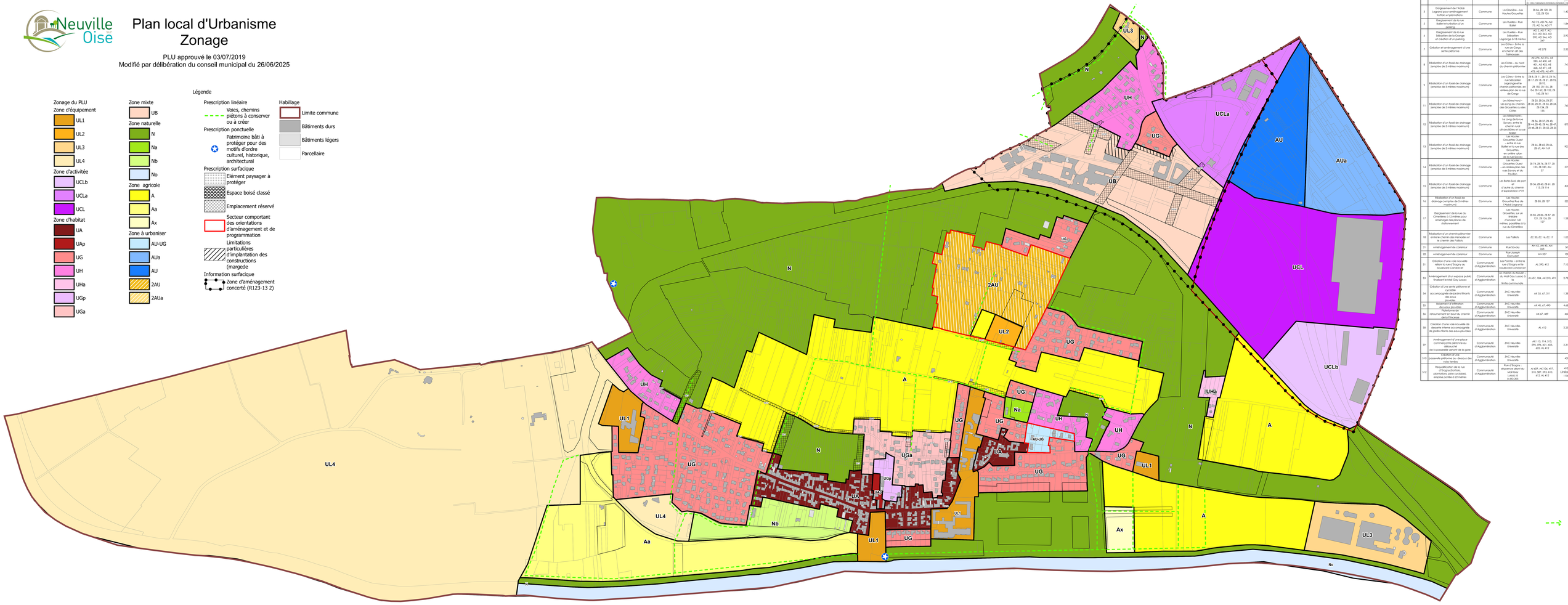

| Réf. | Opération | Bénéficiaire | Localisation | Arrêté et publication le 23/07/2025
Reçu en préfecture le 23/07/2025
Accusé de réception
en ligne 10.1042/10.1042/10.1042/